

libéral. On faisait au sujet de ce rapport les mêmes prédictions que l'on a faites au sujet du rapport de MM. Lynch-Staunton et Gutelius, car la commission nommée pour faire une enquête au sujet du Transcontinental national a donné elle aussi de temps à autre des nouvelles aux journaux conservateurs. Mais la commission du service civil n'a pas jusqu'à présent, autant que je le sache, présenté de rapport au Parlement, et je vais en donner la raison à la Chambre.

On se rappelle, sans doute, qu'au mois d'avril 1912 l'honorable député de Carleton (N.-B.) (M. Carvell) a appelé dans cette Chambre l'attention du premier ministre sur certaines accusations qui avaient été portées contre M. Morine, le principal membre de la commission du service civil. Le député de Carleton plaça devant la Chambre certains documents qui eurent pour résultat de forcer le Gouvernement à se dispenser promptement des services de M. Morine comme enquêteur dans l'administration des différents départements sous le gouvernement libéral. M. Morine, duquel son ancien chef à Terre-Neuve a dit que "c'était le plus grand coquin qui fût jamais entré dans le Détroit" avait été nommé par le premier ministre (M. Borden) pour faire une enquête au sujet de l'administration des deniers publics par des membres de l'ancien Gouvernement. Ce rapport n'a pas encore été déposé devant nous parce que les révélations faites par l'honorable député de Carleton au sujet de la manière dont M. Morine s'était conduit à Terre-Neuve étaient de telle nature que le Gouvernement l'a remercié de ses services, et n'a nommé personne pour continuer le travail commencé. Si le premier ministre a nommé une canaille pour faire l'enquête dans toute l'administration de l'ancien Gouvernement, est-il raisonnable de supposer qu'il choisirait des anges pour faire une enquête dans le département de l'ancien ministre des Chemins de fer et des Canaux? M. Morine a été autrefois candidat approuvé par le premier ministre lui-même dans le comté de Queen-et-Shelburne (N.-E.), lors des élections de 1904. M. Morine est allé ensuite demeurer à Toronto, et si les journaux ont dit vrai, on devait lui confier, lorsqu'il aurait terminé son enquête dans le département de l'ancien ministre des Travaux publics et d'autres membres de l'ancien Gouvernement, une charge élevée à laquelle est attachée de gros émoluments. Mais nous n'entendons plus

[M. Kyte.]

parler de l'honorable A. B. Morine, et son rapport qui a été payé par les contribuables de ce pays plusieurs milliers de dollars, n'a pas encore été déposé devant la Chambre.

M. BORDEN : L'honorable député vient de dire que le rapport de la Commission du service civil n'a jamais été présenté au Parlement. Ces paroles me surprennent beaucoup, parce que si j'examine les procès-verbaux de l'année dernière, j'y vois que le rapport a été déposé le 9 décembre 1912 et ordre a été donné de l'imprimer immédiatement.

M. KYTE : Comme le but principal de l'enquête était d'avoir un rapport qui trouverait faute dans la conduite des membres de l'ancien Gouvernement et comme la droite n'a rien dit de ce rapport, nous avons raison de croire qu'il ne contenait pas grand'chose.

M. BORDEN : Je ne discutais pas ce qui était dans le rapport; je voulais seulement corriger un fait inexact rapporté par l'honorable député, et je suis sûr que c'est ce qu'il doit désirer. Il aurait été très malheureux qu'aucun rapport ne fût présenté, et j'étais certain qu'on en avait présenté un.

M. KYTE : J'espère que la Chambre me pardonnera si je ne savais pas qu'un document aussi important avait été présenté au Parlement; et comme on n'en fait aucune mention, lorsqu'on l'a présenté, nous avons raison de conclure qu'il ne contenait aucune accusation comme celles dont j'ai parlé qui pût être portée contre l'ancien Gouvernement.

L'honorable ministre intérimaire des Chemins de fer et des Canaux a, au commencement de son discours mardi dernier, attaqué les anciens membres de la commission du Transcontinental national. Il a parlé avec un beau mépris et un sarcasme brûlant de ceux qui la composaient. Voici ce qu'il a dit:

Quels étaient les membres de cette commission chargée de construire ce grand Transcontinental? Fletcher B. Wade, président, un avocat; Robert Reid, un fabricant de boîtes de carton; Alfred Brunet, un financier, et Charles Young, un marchand de grain. M. Wade étant décédé et M. Brunet ayant démissionné, le Gouvernement nomma, le 31 juillet 1905, M. S. N. Parent, C.R., un autre avocat, pour succéder à M. Wade, et il nomma M. C. F. McIsaac à la place de M. Brunet. Puis, en 1909, M. W. S. Calvert, ancien député au Parlement, fut nommé pour remplacer M. Reid qui venait de mourir. Pas un seul de ces messieurs ne savait ce que c'est que construire, administrer ou ex-